

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An \$1.00.
Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

SOMMAIRE. — Chronique. — Jeanne-Marie, procession de la Fête-Dieu, Postenoir d'or, (suite). — Les deux voisins, (conte) par M. Paul Stevens. — La convention du 15 septembre entre Napoléon III et Victor Emmanuel, par Mgr. Dupanloup, (suite).

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Mort de M. Lincoln, président des États-Unis. — Assassinat de M. Seward, secrétaire d'État. — Détails sur ces deux épouvantables attentats; douleur et indignation générales qu'ils soulèvent dans le Canada et en particulier à Montréal. — Désastres causés par l'inondation depuis Montréal jusqu'aux Trois-Rivières. — Beaux traits de dévouement. — Souscriptions ouvertes pour venir au secours des malheureuses victimes. — Mort de Richard Cobden, sa vie, ses voyages et ses travaux. — Exposition à Dublin. — Réunion des délégués à l'isthme de Suez. — Une montagne et une île disparues. — Un consistoire à Rome. — Le catholicisme en Sibérie. — Séance au Cabinet de Lecture Paroissial. — Mort de M. T. Pelletier, ancien professeur dans plusieurs de nos collèges.

Les deux principaux événements de la quinzaine sont l'assassinat du président des États-Unis et l'inondation qui a jeté dans la désolation, le deuil et la misère un grand nombre de familles canadiennes.

Le 14 avril, jour du vendredi saint, M. Lincoln était dans d'excellentes dispositions d'esprit. Le tour favorable que prenait sa politique, le succès de ses armes sur tout le territoire de la Confédération, la capitulation du général Lee succédant à la prise de Richmond, tous ces succès après tant de revers, joints à sa bonne humeur naturelle, lui donnaient une animation et une allégresse bien naturelles. Il résolut d'aller au théâtre, afin de ne point désappointer le peuple qui devait applaudir, ce soir, le général Grant, le héros de ses prédilections, mais qui se trouvait par hasard absent de la capitale.

À huit heures précises M. Lincoln et sa femme montèrent en voiture. Madame Lincoln donna l'ordre au cocher de passer par la maison du sénateur Harris où elle prit Mme Harris avec son gendre, M. Rathburn d'Albany; et, un instant après, le joyeux parti arrivait au théâtre et prenait place, à l'avant-scène de gauche dans la loge du président.

C'est ici que devait se commettre, de sang-froid

et presque sous les regards d'un millier de personnes, le jour le plus saint de l'année, le plus grand crime qui puisse étonner la civilisation chrétienne. Nos lecteurs aimeront probablement à en connaître les détails; nous leur donnerons les plus précis, ceux qui viennent de se dévoiler dans les récentes enquêtes et que nous trouvons dans les derniers journaux américains.

La loge du président, au théâtre Ford, est double, c'est-à-dire qu'elle est formée de deux loges dont on enlève la cloison et qui, ainsi, n'en forment plus qu'une. On y entre par un couloir sombre, étroit, séparé de la galerie publique par une petite porte. L'examen des lieux a fait découvrir que cette porte avait été condamnée avant la représentation, au moyen d'un morceau de bois, épais d'un pouce, sur six pouces de large et trois pieds de long; ce morceau de bois était arc-bouté d'un bout dans une entaille creusée à cet effet dans le mur, et de l'autre dans la moulure du chambranle de la porte, de sorte qu'il était impossible de le déplacer en poussant la porte du dehors.

Cette précaution prise, le meurtrier avait fait dans la porte, avec une vrille, un trou légèrement évidé en dehors, de manière à pouvoir regarder ce qui se passait dans la loge. De plus, comme il y avait à l'intérieur des verroux de sûreté qui auraient pu être fermés, les vis avaient été à demi dévissées, de manière à céder, au besoin, à une pression du dehors.

Enfin ce qui atteste au plus haut degré la diabolique prévoyance qui a présidé à ces préparatifs, c'est que le meurtrier avait eu soin de se ménager un accès sans obstacle auprès du président, par une disposition spéciale des meubles qui garnissaient la loge. Le fauteuil à bascule de M. Lincoln était sur le devant, dans l'angle le plus éloigné de la scène; celui de Madame Lincoln, sur le même plan, un peu en arrière, tandis que les autres sièges et sofas avaient été rangés de l'autre côté de la loge, laissant ainsi un large espace au milieu, où un homme pouvait manœuvrer à l'aise.

Les choses se sont passées comme si l'assassin

avait lui-même réglé ces mouvements. M. Lincoln s'est assis dans le fauteuil qui lui était destiné, Mme Lincoln près de lui, Mlle Harris dans l'angle opposé, sur le devant, et le major Rathburn sur le sofa, à quelques pieds en arrière.

Le meurtre a eu lieu pendant la seconde scène du troisième acte de la pièce : *Our American Cousin*. Le Président était alors penché en avant, la tête appuyée dans ses mains avec le sans-*façon* qui lui était habituel, les yeux tournés attentivement vers la scène, et riant d'une franche gaieté. On entendit un coup de feu. Au même instant un homme sauta de la loge du Président, droit sur la scène, et avec un geste tragique, brandissant un poignard à la main, s'écria en regardant l'auditoire : "*Sic semper tyrannis !*" Puis d'une seconde émission de voix : "*Le Sud est vengé !*"

Ces mots, ajoutent les correspondances de Washington, entendus distinctement de toute la salle, éclatèrent comme un coup de foudre. La soudaineté de l'action, le ton déclamatoire des paroles, firent croire un instant à un épisode théâtral ; Mais ce fut la durée d'un éclair. Le personnage s'enfonça dans les coulisses. Le major Rathburn qui avait voulu arrêter l'assassin au moment où il sauta sur la scène, reçut dans le bras gauche un coup de poignard qui lui fit une blessure grave sans être mortelle. Un avocat, M. J. B. Steward se précipita sur la scène et ne manqua l'assassin que de quatre pas ; il allait l'atteindre lorsqu'il lui échappa en fermant la porte sur lui. Le temps de la rouvrir, le criminel avait disparu.

L'assassin avait placé le pistolet à bout portant derrière la tête du Président ; M. Lincoln n'eut le temps de rien voir ni de prononcer une parole ; sa tête percée d'une balle, tomba sur sa poitrine, et il mourut le lendemain matin, à sept heures vingt minutes, sans avoir repris connaissance un seul instant.

Presque au même moment où ces événements tragiques se passaient avec la rapidité de l'éclair au théâtre Ford, d'autres événements non moins tragiques s'accomplissaient à la résidence de M. Seward, Secrétaire d'Etat. Un second assassin, après avoir écarté un domestique, pénétrait dans la maison, sous prétexte d'apporter une prescription médicale, et frappait indistinctement toutes les personnes qui s'opposaient à ce qu'il pénétrât auprès du malade. M. Frédéric Seward, qui fait les fonctions de Secrétaire d'Etat adjoint, tomba le premier sous ses coups. L'étranger tira deux coups de pistolet ; mais l'arme ne partit pas ; il se servit alors de la crosse avec une telle violence et une telle dextérité que M. Seward tomba sur le

plancher, le crâne fracturé en deux endroits. Cet obstacle écarté, il entra dans la chambre, et frappa du couteau M. Seward, père, étendu sur son lit, cherchant évidemment à lui couper le cou. Il ne réussit qu'à lui faire de larges entailles, les ouvertures garantissant le cou. M. Seward roula sur le plancher. Un soldat étant entré saisit l'assassin par derrière ; mais celui-ci s'en débarrassa d'un coup de poignard dans le flanc. Puis il sortit de la chambre. Il rencontra le major Seward, autre fils du Secrétaire d'Etat, et un domestique, qu'il frappa l'un après l'autre. Il réussit enfin à gagner la porte, sortit et sauta à cheval en criant comme le meurtrier de M. Lincoln : "*Sic semper tyrannis !*"

Heureusement les blessures des MM. Seward ne sont pas mortelles.

Les auteurs de cette lamentable tragédie, Booth, acteur d'un médiocre talent, mais avide de renommée, et l'assassin des MM. Seward ont jusqu'à présent échappé à la juste vengeance des lois et de la civilisation. (1)

Abraham Lincoln naquit dans le comté de Hardin (Kentucky) le 12 février 1809. Il était par conséquent âgé de cinquante-six ans et deux mois au moment de sa mort. A l'âge de huit ans, disent ses biographes, sa famille l'envoya dans le comté de Spencer (Indiana) qui était alors une solitude presque inhabitée. Il ne put y recevoir qu'une éducation fort élémentaire et très-incomplète. En 1830, il alla habiter Dewton, il y leva en 1832 une compagnie dont il fut capitaine pour guerroyer contre les Indiens.

Après avoir essayé, sans succès, de se lancer dans les affaires, il commença sa carrière politique en 1834, et se fit élire représentant à la législation. En 1836, il fut reçu avocat, et en 1837 il exerça à Springfield, de concert avec son associé M. John T. Stuart. Il siégea pendant trois sessions consécutives à la législature, puis resta quelque temps dans la vie privée. En 1844 il essaya d'emporter l'Illinois pour le célèbre patriote Henri Clay. Représentant au Congrès en 1847, il s'y fit remarquer par des discours révolutionnaires relativement aux affaires d'Europe, et en 1848 il était pour ainsi dire le bras droit du général Taylor. Il ne put réussir en 1858 à se faire élire sénateur. Choisi pour candidat à la présidence en mai 1860 par la convention républicaine de Chicago, il reçut les honneurs du triomphe le 4 novembre suivant. Ce fut le signal de la sécession dont il devait être la plus illustre victime. La carrière de M. Lincoln

(1) Ceci était imprimé quand on a annoncé la prise et la mort de Booth.

est trop connue depuis cette époque pour que nous ayons à nous étendre sur ce sujet.

Le moment, du reste, n'est pas venu de juger M. Lincoln avec impartialité. L'histoire, observe un publiciste distingué, ne peut porter ses jugements sur un cadavre encore chaud, mais on peut dire dès à présent que sa mort toute regrettable qu'elle est, le grandira aux yeux de la postérité. L'éclair qui s'échappa du pistolet de l'assassin fera briller des qualités que tout le monde n'apercevait pas, au milieu de l'irritation des esprits et de l'entraînement des passions. On peut ajouter que s'il a commis des erreurs, il lui sera toujours tenu compte de la rectitude de ses intentions, de la fermeté avec laquelle il a su résister à des conseils violents.

Sic semper tyrannis, s'est écrié l'assassin après avoir perpétré son crime, prostituant ainsi la noble devise de la Virginie. Certes, personne ne peut accuser M. Lincoln d'avoir été un tyran. Beaucoup d'actes tyraniques, ajoute le *Courrier des États-Unis*, beaucoup d'actes arbitraires ont été commis sous sa Présidence, mais pour la plupart, M. Lincoln n'en était ni l'initiateur, ni l'inspirateur. Qui pourrait équitablement reprocher à M. Lincoln les attentats et les concessions de M. Butler à la Nouvelle-Orléans, les atrocités commises dans le Kentucky, les dévastations exercées dans la Vallée de Shanondoah, et la conduite de tant d'autres chefs subalternes dont un grand nombre ont été révoqués.

M. Lincoln a voulu que l'Union, qu'il avait jurée de maintenir, restât intacte et que la devise *E pluribus unum* ne fut pas une lettre morte. Peut-être s'il avait prévu les malheurs qui devaient résulter de la guerre, eût-il considéré les voies pacifiques et même la séparation comme un moindre mal ; mais, en août 1861, il ne pensait pas que derrière les conventions du Sud se cachait l'énergie de tout un peuple. Les événements l'ont plus tard entraîné, et des hommes plus grands que lui ne les auraient probablement pas maîtrisés.

Le crime du 14 avril est venu entourer M. Lincoln d'une auréole qui aurait peut-être manqué à sa mémoire. M. Lincoln meurt sur la brèche, au moment où il fallait aborder les inextricables difficultés de la reconstruction, et l'on dira toujours que lui seul était en état de mener à bien l'œuvre à laquelle il s'était dévoué. César frappé par Brutus était plus puissant après sa mort que pendant sa vie ; M. Lincoln assassiné lègue des idées et des intentions qui seront plus respectées que lorsqu'il vivait à la Maison Blanche.

Cet attentat abominable a causé non-seulement

aux États-Unis, mais dans toute l'Amérique Britannique une légitime douleur et une indignation non déguisée. Les législatures se sont ajournées, les magasins ont été fermés ; et cette indignation et cette douleur se sont hautement manifestées dans des assemblées publiques, qui envoyèrent les plus chaudes sympathies au peuple américain. Montréal s'est particulièrement distingué ; et parmi les orateurs qui ont flétri l'assassinat, que ce soit l'œuvre d'un Brutus, d'un Louvel, d'un Orsini ou d'un Booth, l'honorable Chauveau occupe le premier rang.

Où le complot a-t-il été ourdi ? Quand ? Au profit de quelle cause ? Voilà l'énigme. A nos yeux cet assassinat est le fait de personnes folles ou désireuses de l'immortalité, au prix de n'importe quelle honte et quelle infamie. Le gouvernement du Sud, toujours si modéré, n'est pour rien dans le martyre de M. Lincoln. Un crime de ce genre ne sert jamais une mauvaise cause et perd toujours les plus belles. Et si M. Davis y avait mis la main, le général confédéré Ewell aurait eu raison de s'écrier en apprenant l'assassinat de M. Lincoln : "*Voilà le plus grand coup qu'ait reçu la Confédération depuis le commencement de la guerre.*"

Le complot, comme on a pu le voir, devait envelopper les principaux conseillers du Président ; M. Andrew Johnson, échappé par le *hasard* qui l'a tant favorisé en toutes circonstances, est aujourd'hui magistrat suprême des États-Unis. Avec lui, paraît-il, le parti modéré parmi les républicains perd son influence. Dès lors, la guerre civile qui touchait à sa fin, pourrait fort bien tourner en guerre de partisans et se prolonger indéfiniment. Le Président Davis, les généraux Johnson et Beauregard tiennent encore la campagne avec d'assez fortes armées ; et comme le nouveau président Johnson a blâmé, dit-on, Sherman de leur avoir accordé une amnistie sur des propositions honorables, les derniers soldats du Sud préféreront peut-être la mort au déshonneur. N'a-t-on pas à craindre de nouvelles calamités dont l'ère vient de s'ouvrir si sombre et si sanglante au foyer même des libertés américaines ? Prions Dieu de les détourner.

Les Canadiens ont eu, eux aussi, leur jour de ravage, de mort et de deuil. Ce n'est pas le poignard d'un assassin qui est venu jeter l'épouvante dans tous les cœurs. Non, ici le sentiment religieux est trop vivace pour laisser tramer de pareils forfaits contre la société. Mais c'est l'eau, cet élément destructeur, qui s'est chargé ou de nous châtier, ou de nous éprouver, selon les desseins de Dieu toujours juste. Jamais on n'a vu, sur les campagnes qui environnent le St. Laurent, inondation plus

grande, plus furieuse, plus dévastatrice. De Montréal à Trois-Rivières, sur une étendue de plusieurs milles dans les terres, les eaux du fleuve, poussées par un vent violent, ne respectèrent ni les propriétés ni les personnes. Quelles scènes déchirantes ! quelle désolation ! quels désastres !

Notre *chronique* ne nous permet pas de raconter en détail les désastres occasionnés par cette tempête et cette inondation. On pourra facilement s'en faire une idée, en disant qu'à Nicolet seulement les pertes subies s'élèvent à \$12,000 ; autant à Bécancour, St. Grégoire, Yamachiche et Maskinongé ; on estime à \$176,000 celles subies à Sorel et ses environs, et à \$100,000, entre Sorel, Trois-Rivières et les lieux environnants. Un seul habitant des Iles a perdu 14 bâtiments ; un marchand de Berthier 36,000 minots d'avoine. On ne connaît pas encore au juste la perte totale de vies durant cette horrible inondation du 12 avril. Plusieurs habitations, éloignées du fleuve, dans les autres parties du Bas-Canada, et surtout dans le district de Montréal ont grandement souffert de la tempête : dans le comté de Vaudreuil, pas moins de soixante granges ont été renversées à Rigaud seulement.

Les calamités publiques, en affligeant les cœurs, offrent cependant des exemples touchants qui en adoucissent l'amertume.

On rapporte une foule de traits où de jeunes filles, de femmes, ont montré un courage et un dévouement incroyables. Une servante, se trouvant seule dans une maison avec deux enfants, a réussi à les sauver en les attachant sur des planches et en restant elle-même cinq heures à l'eau.

Une autre femme a refusé d'abandonner un vieillard et cinq enfants qu'elle avait à sa maison, et après des efforts surhumains, elle est parvenue à les sauver.

Comme l'éroulement des maisons avait lieu durant la nuit, tous les habitants se trouvaient promptement dispersés, chacun cherchant son salut comme il pouvait, et sans qu'il leur fut possible d'être d'aucun secours les uns aux autres. Aussi peut-on difficilement s'imaginer dans quelle anxiété tout le monde était sur le sort des autres ; et le matin, avec quelle hâte, cette longue suite de vieillards, de femmes et d'enfants se rendait au bateau, à chaque voyage, espérant y trouver un parent, un père ou un enfant perdu. Et que de larmes ! que de gémissements, quand ils venaient à reconnaître parmi les noyés, celui qu'ils cherchaient et qu'ils espéraient encore voir vivant.

Ces infortunés, rapporte l'hon. Juge Loranger, ont perdu tous leurs biens, grains, animaux, bâtiments,

meubles, vêtements. Il leur reste la terre nue, et ils manquent de grains pour l'ensemencer. Chacun, dès lors, comprend son devoir : pas de sémence, conséquemment pas de récolte dans cette riche partie du Bas-Canada, c'est la misère, c'est la disette générale. C'est une question, pour ainsi parler, de vie ou de mort. Tout le monde, français et anglais, catholiques et protestants, y est intéressé par tous les motifs les plus chers à l'humanité. Le cri de détresse, poussé par nos frères si rudement éprouvés, sera, nous l'espérons, entendu par tout le pays. Aux voix éloqu coastes qui se sont déjà fait entendre, nous ajoutons notre faible écho, et nous disons à nos amis : organisez-vous, faites quelques légers sacrifices, secourez l'infortune. Ceux que vous secourez aujourd'hui, vous secourront peut-être demain ; et dans la grande famille chrétienne, ne sommes-nous pas tous frères, et n'avons-nous pas qu'un seul père qui est dans les cieux ?

Mais il n'est pas besoin d'en dire davantage : déjà dans toutes les villes, dans toutes les campagnes, des comités se sont organisés ; et nous sommes certains que les souscriptions seront assez fortes, sinon pour faire oublier la grandeur de cette calamité publique, du moins pour ramener l'aisance au sein de tant de familles ruinées.

Notre *chronique* menace d'être sombre. Nous voulions la faire causer un peu des événements d'Europe, qui est toujours la grande scène où s'agitent les destinées du monde. Mais Booth, le vent et les eaux de notre beau fleuve nous en ont empêché. Pour ne pas être en retard, nous sommes même obligés de lui faire prendre encore le deuil d'un autre personnage éminent, qui a joué un rôle de premier ordre dans la politique européenne, nous voulons parler de Richard Cobden.

La mort qui, depuis quelque temps, frappe à coups redoublés dans les rangs des personnages illustres, vient d'enlever cet homme qui, sans avoir jamais rempli de fonctions officielles, avait exercé sur son pays, et même au dehors, une influence considérable. Richard Cobden, un des apôtres les plus éloqu coastes et les plus actifs du libre échange, un des adeptes les plus convaincus du congrès de la paix, vient de mourir en Angleterre. Des hommages publics ont été immédiatement rendus à la mémoire de Cobden dans la chambre des Communes d'Angleterre, dont il était membre depuis de longues années, ainsi qu'au sein du corps législatif de France. A Londres, c'est lord Palmerston, premier ministre, et M. Disraeli, chef de l'opposition ; à Paris, c'est M. Forcade de la Roquette,

vide-président du conseil d'Etat, qui ont solennellement proclamé les services rendus par Richard Cobden, non-seulement à l'Angleterre et à la France, mais au monde entier.

Cobden était complètement le fils de ses œuvres. Né en 1804, à Midhurst, dans le comté de Sussex, il eut pour père un petit propriétaire qui mourut ruiné et laissant neuf enfants dans un état voisin de l'indigence. Le jeune Richard fut réduit dans son enfance à garder les troupeaux ; il parvint à l'adolescence sachant à peine lire, écrire et compter ; il ne dut qu'à lui-même, à ses propres efforts, à son inébranlable volonté, l'instruction solide et variée qu'il acquit depuis et qui fit de lui un des orateurs les plus goûtés du parlement. La vivacité de son esprit et la promptitude de son intelligence appelèrent sur lui l'attention d'un frère de son père qui avait acquis une assez belle fortune comme fabricant de cotonnades fines à Londres. Cet oncle l'attacha en qualité de commis à son établissement. Mais au bout de quelques années, Cobden se trouva, par suite de la ruine de son patron, dans la nécessité de chercher de nouveaux moyens d'existence. Il se rendit à Manchester, et, après avoir été pendant quelque temps voyageur de commerce, il obtint la confiance de quelques capitalistes et créa dans cette ville, qui n'en possédait pas encore, une fabrique de cotons imprimés comme il en avait vu à Londres. Or, les salaires à Manchester et dans les environs étant moins élevés que dans la capitale, la fabrication prit un rapide essor, et en 1835, à l'époque où Cobden songea à aborder la carrière politique, sa manufacture était l'une des plus considérables du Royaume-Uni.

Les voyages contribuèrent surtout à former les idées et à ouvrir l'intelligence de Richard Cobden. Il visita successivement l'Égypte, la Grèce et la Turquie ; il parcourut l'Amérique du Nord, quelques Etats industriels de l'Europe, notamment la France, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne. Entre ses divers voyages qui s'effectuèrent de 1834 à 1838, il publia deux brochures intitulées, l'une : *l'Angleterre, l'Irlande et l'Amérique* ; l'autre : *la Russie*. Il posa dans ces deux publications les bases de sa doctrine de la paix et de l'application des ressources des peuples au développement de leurs relations commerciales. Ce fut en octobre 1838 que Cobden ouvrit sa fameuse campagne pour l'abolition des lois sur les céréales. De la chambre de commerce de Manchester, où elle prit naissance, la redoutable *Ligue* s'étendit bientôt dans toute l'Angleterre. Elle avait pour chef Richard Cobden, dont la voix se faisait entendre partout dans les meetings et dans le parlement. La

lutte, persistante et vive, dura plusieurs années. Enfin, en 1846, sir Robert Peel s'avoua vaincu et vint lui-même annoncer à la chambre des Communes l'importante réforme qu'il avait si longtemps combattue.

Ce grand triomphe obtenu, Cobden, dont la santé avait été gravement éprouvée par les fatigues de cette longue campagne politique, se décida à faire un nouveau voyage sur le continent : il partit vers le milieu de 1846 et visita la France, l'Espagne et l'Italie, puis l'Allemagne, la Russie et la Suède. Il fut reçu partout avec la plus brillante distinction, une ovation lui fut même donnée à Moscou.

On sait la part que prit Cobden aux congrès de la paix tenus à Paris (1849), à Francfort (1850), à Londres (1851). Il a été aussi, du côté de l'Angleterre, le principal négociateur du traité de commerce conclu, il y a quelques années, entre ce pays et la France. Ainsi qu'on l'a dit, Cobden était l'homme d'Etat anglais qui, depuis Fox, a le plus aimé la France. Ses fréquents séjours à Paris lui avaient fait de nombreux amis. Aussi, le deuil que sa mort a causé a-t-il été vivement ressenti des deux côtés de la Manche.

Sans approuver toutes les idées de Richard Cobden, dont quelques-unes touchaient à l'utopie, et tout en déplorant qu'un homme de ce grand caractère et de sentiments si généreux n'appartint pas à notre religion catholique,—qui, mieux que les traités de commerce, peut unir les hommes des divers pays et établir entre les peuples un lien commun, le plus fort de tous, celui de la foi,—nous joignons bien volontiers nos faibles hommages aux hommages unanimes accordés à sa mémoire. Richard Cobden était un grand orateur ; mais c'était surtout un homme de bien, une âme noble, un cœur désintéressé, rempli du désir sincère d'être utile à ses semblables.

Cette année, c'est Dublin qui convoque les nations : car l'idée française des expositions universelles fait le tour du monde. Le prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, doit aller prochainement ouvrir dans la capitale de l'Irlande cette nouvelle grande *Exhibition* des produits des arts et de l'industrie. Les journaux anglais annoncent qu'elle sera visitée, en outre, par le prince Oscar de Suède, par le prince Humbert du Piémont, par le prince Napoléon, et même par Garibaldi ! " Ce dernier, ajoute-t-on, ira ensuite camper avec les volontaires anglais, lors de leur réunion d'automne, afin de prendre part à leurs exercices militaires."

Une autre idée française, d'un caractère égale-

ment universel, c'est celle dont M. de Lesseps s'est fait l'infatigable promoteur, et dont l'exécution, en dépit de mille obstacles, avance tous les jours. L'isthme de Suez est déjà percé, et le grand canal d'ici à peu d'années livrera passage aux navires de toutes dimensions. M. de Lesseps a dernièrement invité les chambres de commerce de tous les pays à envoyer des délégués en Égypte, pour visiter les travaux et déterminer les moyens d'utiliser, dès à présent, pour un service de transport par bateaux, la ligne continue déjà ouverte entre la Méditerranée et la mer Rouge. Parmi les villes commerçantes de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre qui se sont montrées les plus empressées à accueillir cette invitation, et qui se proposent d'envoyer des délégués commerciaux, on cite: Marseille, le Havre, Nantes, Lyon, Alger, Barcelonne, Cadix, Gênes, Turin, Pise, Vienne, Hambourg, Amsterdam, Bristol, Londres, etc. C'est le 6 avril qu'a dû avoir lieu à Alexandrie la réunion des délégués.

On ne peut qu'applaudir à ces grands efforts du génie humain, qui ont pour objet de rendre plus prompts et plus faciles les communications des peuples entre eux. Le chrétien surtout doit se réjouir, parce qu'il sait que les objets fabriqués et les marchandises ne passeront pas seuls par ces chemins nouveaux de la civilisation; mais que la Vérité aussi en profitera pour se répandre sur le globe entier, portée par des missionnaires plus nombreux et des messagers plus rapides.

C'est avec regret que nous annonçons le départ du révérend Père Aubert pour l'Europe. Nous faisons des vœux pour que le soleil de la vieille France rétablisse bientôt une santé délabrée par vingt-deux ans d'apostolat au milieu de nous. Le Canada perd, dans le Père Aubert, un véritable apôtre: pendant ses vingt-deux années de résidence ici, il n'a cessé de prodiguer à sa patrie adoptive les lumières de sa belle intelligence et les inépuisables bienfaits de son zèle toujours actif. Il était surtout dévoué à l'œuvre du *Cabinet de Lecture Paroissial*; il ne manquait jamais une occasion d'en faire ressortir l'utilité et l'importance. Combien de fois, du haut de la tribune, ne nous a-t-il pas honoré de sa douce et persuasive éloquence! Tous les catholiques demanderont sans doute au ciel le rétablissement d'une santé aussi précieuse et son prompt retour au milieu de nous. "L'espace, a dit le révérend Père dans son discours d'adieu, séparé seul les corps, et dans quelque lieu éloigné que je me trouve, mon esprit et mon cœur seront toujours avec les Canadiens, avec ce peuple si reconnaissant, si plein de foi et de respect pour

le prêtre." Le Rév. Père ne s'est pas trompé: toutes les sympathies des Canadiens le suivront sur cette terre de France, qui prodigue aux cinq parties du monde les trésors de sa foi et de sa civilisation.

Le 27 mars, le Saint Père a tenu un consistoire où il a prononcé une allocution au début de laquelle il a préconisé le nouveau patriarche d'Autriche, du rite Melchite. Après avoir terminé son allocution, Pie IX a préconisé vingt-quatre évêques dont 2 italiens, 4 français, 2 espagnols, 2 d'Autriche, 1 de Prusse, 10 du Pérou et enfin 6 autres *in partibus infidelium*.

Nous terminerons par une nouvelle qui intéressera, mais en même temps affligera les cœurs chrétiens, et leur fera vivement sentir une des situations les plus pénibles que l'Église catholique ait jamais traversées. Le Pape, dit la *Semaine Religieuse*, en vertu de son autorité souveraine, a accordé aux prêtres déportés en Sibérie la permission de dire la messe dans n'importe quel vase, quoique non sanctifié, pourvu qu'il soit de verre, avec du pain de froment, quoique non sous forme d'hostie, dans n'importe quel lieu, soit sur une table, une pierre ou un tronc d'arbre, sans chasuble, sans aube et dans n'importe quel costume, comme cela avait lieu dans les temps primitifs du christianisme; et cela pendant tout le temps que durera l'exil du clergé et des fidèles. C'est la première fois depuis bien des siècles que de pareils pouvoirs sont accordés.

Le 9 de ce mois, il doit y avoir au Cabinet Paroissial une séance des plus intéressantes: le Rév. Messire Colin, ex-professeur de philosophie et de hautes mathématiques, doit parler sur la *Mission de l'Église pour sauvegarder la dignité et les vrais droits de la Raison*, et M. M. Martineau sur l'*Art Militaire*.

Le *Courrier du Canada* nous a annoncé la triste nouvelle de la mort du Rév. M. Thomas Benjamin Pelletier. Nous nous empressons d'extraire du *Courrier* les détails suivants:

Le Rév. M. Thomas Benjamin Pelletier naquit à Kamouraska le 8 juin 1807. Ordonné prêtre le 18 octobre 1837, il fut peu de temps après son ordination envoyé au séminaire de Nicolet où il fit un court séjour, mais où il rendit de grands services.

Appelé au collège de Ste. Anne, il occupa jusqu'en 1858 la lourde charge de préfet des Études. C'est à lui que le collège de Ste. Anne est redevable du plan d'études que l'on suit actuellement dans cette florissante institution.

En 1849, il laissa le collège Ste. Anne pour le collège Masson où il demeura cinq à six années.

Forcé par l'état de sa santé de s'abstenir de tout travail assidu, il se retira en 1855 à l'hospice des prêtres, à Lévis, puis chez le Révd. M. Routier, curé de St. Joseph et son ami intime ; c'est entre les bras de cet ami qu'il a rendu avant-hier son dernier soupir.

Le Rév. M. Pelletier était d'une activité prodigieuse, il ne restait jamais inactif et le travail assidu de ses dernières années a sans doute contribué à abrégé ses jours.

Il consacrait ses loisirs à l'étude de la philosophie, et suivait surtout avec intérêt toutes les grandes polémiques religieuses qui avaient pour lui un attrait particulier.

Homme d'ordre et sévère tant que le devoir parlait, M. Pelletier était en conversation le plus aimable et le plus spirituel des causeurs. Il avait beaucoup de goût pour les arts et pour l'horticulture et pendant son séjour au collège Ste. Anne il s'occupait avec ardeur de faire exécuter les embellissements qui donnent aux environs des bâtisses du collège une physionomie si riante.

Le clergé perd en M. Pelletier un de ses membres les plus dignes, et le pays un de ses meilleurs citoyens.

Le Révd. M. Pelletier appartenait à la Société Ecclésiastique de St. Michel et à la section d'une messe de l'association des prières pour les prêtres défunts.—*Requiescat in Pace.*

JEANNE-MARIE.

(Suite.)

XVI

UNE TRÈVE.

Le lendemain Jeanne-Marie descendit au jardin.

Un repos absolu, un air pur, le bien-être dont on l'entourait, la ravivèrent plus vite qu'on ne l'est espéré.

Elle faisait à Mme Aubertin le récit de ses pérégrinations ; elle lui racontait ses courses à travers le Morbihan et le Finistère, lui parlait de la vie des fermes, de la paisible existence des tisserands, des rudes fatigues des pêcheurs de la côte. Le plus souvent, elle finissait par revenir au sentiment de ses propres douleurs, et répétait à la jeune femme toutes les péripéties du drame terrible qui s'était joué sur la sombre route de Sainte-Marie, le soir de l'assassinat.

Quand elle arrivait à peindre la commotion terrible qu'elle ressentit en acquérant la certitude qu'elle voyait près d'elle, séparé seulement par une cloison, celui dont les crimes retenaient Lazare au baign, la voix ne sortit plus qu'avec peine de sa gorge, et les pleurs mouillèrent subitement ses yeux.

Après les inquiétudes occasionnées par la maladie de Vincent et la fièvre qui l'avait elle-même clouée sur son lit, il semblait doux à Jeanne-Marie de se reposer dans cette maison hospitalière, de se promener dans ce jardin

fleuri, soigneusement entretenu, finement sablé ; elle comparait le calme et le bien-être matériel dont elle jouissait aux nuits passées en plein bois, poursuivie qu'elle était par les rafales du vent et les hurlements des loups, tandis qu'elle pressait entre ses genoux et son sein les chers enfants pour qui elle aurait donné sa vie.

Que de fois encore, Vincent et Luce endormis, n'avait-elle point quitté sa chambre pour rôder dans les cours, fureter dans les hangars, suivre à travers les interstices des boiseries ou l'ouverture d'un volet le mouvement des gens qui entraient et sortaient de la grande salle, et tenter de saisir sur leur physionomie ce qui se passait au fond de leur cœur !

Maintenant, le soleil riant l'éveillait dans sa chambre blanche, les enfants se roulaient sur la pelouse en criant de joie.

Le petit gars Tignasso se joignait à eux, et semblait prendre à tâche d'effacer le souvenir fâcheux que l'on pouvait avoir conservé de sa conduite lors de l'assassinat du marchand de bœufs.

Depuis que Jeanne-Marie avait quitté le pays, Tignasso était devenu alerte, et la paresse s'en allant avec l'enfance, il semblait profiter des conseils de l'abbé Deschamps et vouloir devenir un honnête garçon de ferme.

Mais le repos n'était pas plus fait pour Jeanne-Marie que la joie pour l'humanité.

A mesure que les forces de la fermière revenaient, sa conscience lui criait qu'elle devait continuer sa mission sainte.

Mme Aubertin devint triste, en apprenant que Jeanne-Marie allait la quitter.

M. Deschamps et Mlle Scolastique s'attendaient de jour en jour à recevoir cette nouvelle qui doublait leurs inquiétudes pour la santé de Jeanne-Marie.

La jeune femme souhaita une dernière fois visiter le Grand-Moutier.

Elle partit un dimanche, après les vêpres, et lentement, autant pour éviter de se fatiguer qu'en raison du plaisir qu'elle éprouvait à parcourir ces sentiers connus, elle gagna entre les haies de troènes, d'ébéniers et de sureaux cette ferme dont, jeune mariée, elle avait franchi le seuil, la joie au cœur, le rouge de la pudeur au front.

Si un miracle de zèle a jamais répondu à un miracle de naïve éloquence, c'était bien dans ce qui se passa à la ferme de Lazare.

Certes l'œil du maître n'eût rien trouvé à reprendre dans la façon dont l'écurie était tenue, dans la propreté de l'étable, dans la plantureuse abondance des rateliers, dans le goût naïf présidant à la disposition en trophée des instruments de labour, des selles, des faux luisantes, des fourches de bois poli, des larges bêches, des hoyaux lourds, des grands jougs de bois dur, des toisons bleues destinées aux chevaux.

Tout brillait, reluisait, scintillait.

Les bêtes avaient le poil doux et luisant, les sabots polis. Les crinières bien peignées attestaient un soin merveilleux.

Dans la grande salle, vide et dépeuplée, le cuivre était toujours rouge, et l'étain gardait ses tons de platine.

Seulement les grands lits semblaient tristes, les berceaux rappelaient de pénibles souvenirs ; du haut des dressoirs, les poteries aux vives enluminures s'en-

nuyaient de ne plus égarer la table de la famille. La branche de buis décorant le front d'un crucifix s'était jaunie. On eût dit, en entrant dans cette salle, que l'on pénétrait dans une chambre dont les habitants étaient morts; et dont le souvenir peuplait cependant encore la solitude.

Jeanne-Marie regardait tout avec des yeux pleins de larmes.

—Mademoiselle, dit-elle à la sœur du curé, grâce à vous, mes chers enfants ignoreront la ruine; jamais je ne trouverai de paroles capables de vous témoigner ce que j'éprouve. Les braves gens qui entretiennent ainsi la ferme et les prés, les champs et les étables, ne sont pas seulement œuvre de mercenaires, le cœur les guide, et l'on sent combien ils se souviennent du prône dans lequel monsieur le curé leur parla...

—Ne vous attendrissez pas, Jeanne-Marie, ne vous étonnez pas trop non plus, rien n'est plus facile que de se dévouer, vous le savez.

—Mais ils ne me doivent rien, Mademoiselle!

—Ils doivent à Dieu, et payent leur dette.

—Qu'il les récompense comme je le désire!

Il vous a comme exaucée par avance. Tous ceux qui s'occupent de vous prospèrent, et c'est d'un bon augure!

Les trois femmes visitèrent ensuite les champs, les prés, les jardins, le courtil et le verger.

Jeanne-Marie ne put que répéter de nouveau ce qu'elle avait dit déjà. Les valets et la servante choisis par le curé, faisaient prospérer au delà de toute attente le bien modeste de Lazare. Le pauvre fermier aurait cependant été ruiné de fond en comble par les frais énormes du procès criminel, si Mme Aubertin ne s'était généreusement chargée d'acquitter cette lourde dette à l'État, qui, de tous les créanciers, est peut-être le plus rigide.

Cette promenade au Grand-Moutier fut le dernier jour de calme de Jeanne-Marie.

Avec ses forces se révoilla soudainement son indomptable énergie.

Elle annonça qu'elle allait repartir.

Mais on craignait que les fatigues éprouvées et les longues épreuves d'une maladie cruelle l'eussent trop épuisée pour qu'elle fût encore capable de réaliser de longues courses. Le curé lui fit promettre de ne point s'éloigner de l'arrondissement, et Jeanne-Marie donna à Mlle Scolastique une parole qui la consola elle-même. Ce fut l'engagement de se trouver à Sainte-Marie pour le jour de la Fête-Dieu.

XVII

L'OSTENSOIR D'OR.

L'une des choses qui attristent le plus profondément aujourd'hui les cœurs chrétiens, les imaginations poétiques à Paris, c'est la privation des grandes pompes catholiques qui se déployaient autrefois dans ses larges rues, sur ses quais magnifiques, et nous gardaient au sein du XIX^e siècle les traditions du moyen âge.

On circonscrit maintenant les processions dans l'enceinte des églises, et ce n'est plus que dans les villes de province qu'il est permis de suivre avec attendrissement et joie, ces files majestueuses de prêtres, de religieuses, accompagnant le dais couronné de plumes flottantes sous lequel le prélat porte l'ostensoir sacré.

— Certes, c'est un beau spectacle que celui de ces ban-

nières au vent, de ces rangées de jeunes filles voilées comme les vierges des catacombes, de ces théories d'enfants vêtus de tuniques légères, transparentes sur leurs robes rouges serrées de larges rubans, et jetant par poignées les fleurs de leurs corbeilles sous les pas du Christ chaque fois que le bruit sec du livre de bois retentit, et leur annonce que la fumée des encensoirs va se mêler au parfum de leurs roses effeuillées.

Le clergé revêt pour ce jour-là ses chapes d'or que l'on dirait tramées avec des fils du soleil, ses dalmatiques aux ailes courtes, les dentelles de ses aubes, et tout le luxe des ornements que jadis les nobles dames tenaient à honneur de confectionner de leurs mains.

Les enfants des écoles, une musique jouant des marches graves, les soldats en uniformes se rappelant à cette heure leur village, leur église et leur vieille mère; derrière le dais léger, écarlate jadis comme le sang du Sauveur, blanc maintenant comme les vêtements de sa transfiguration, s'avancent les autorités de la ville en grande tenue; habits brodés, écharpes, toges fourrées d'hermine se mêlent et ajoutent à la solennité de cette procession. On tient à honneur d'être à son rang dans ces fêtes; on s'estime fier de suivre le cortège de ce Roi pacifique, qui une fois chaque année, parcourt les rues des cités travailleuses et bénit les foyers abritant des chrétiennes familles...

Hélas! pour l'auteur de ce livre, un souvenir navrant se mêle à l'image de ses pompes, et les jours de Fête-Dieu sont marqués pour lui d'une croix noire.

— Les accords du *Pange lingua* s'éteignaient quand ses lèvres durent prononcer les lamentations du *De profundis*.

Son père, un homme antique, un grand esprit, croyant parce qu'il était réellement supérieur, est tombé foudroyé par les ardents rayons d'un soleil de juin, tandis qu'il suivait tête nue, humble et fier, le dais protégeant l'ostensoir.

Il n'est plus jamais sorti! — Mais sa dernière course fut bénie, et là-haut le Christ se souvient de tous les pas de son serviteur.

Qu'il était touchant dans les rues tendues de draps blancs auxquels les femmes attachaient des bouquets de roses, dont chaque maison étalait de riches tapisseries, de voir suspendues des couronnes de buis ou de fleurs, d'admirer de grands arcs de triomphe, aboutissant, par des avenues improvisées de pins ou de peupliers, à des reposoirs, magiques et lumineux autels pour lesquels on déployait à la fois le goût, le luxe et le sentiment de la foi! que d'admiration naïves en face de certains devants d'autel faits en mosaïque dont les vives couleurs venaient des genêts d'or, des bluets et des grenades!

Comme les enfants semblaient heureux, et quelle grande idée ils prenaient d'un sacrement dont l'institution divine est l'objet d'un pareil culte!

On a véritablement le droit de regretter à Paris que la religion de l'État n'étale pas au grand jour certaines de ces cérémonies.

Les souverains y passent la revue de leurs troupes; pourquoi Dieu n'y fait-il point le dénombrement de son peuple?

Mais si dans les villes comme Marseille, Rennes, Angers, Tours, il fait encore beau voir se dérouler ces cortèges, le spectacle est peut-être plus intimement pieux encore dans les campagnes.

Les processions des Rogations sont une prière; celle de la Fête-Dieu est une action de grâces.

Outre que remercier est plus grand qu'implorer, le but de la Fête-Dieu est une si poétique image des joies, que ce pâle reflet entraîne partout avec lui l'impression d'une inénarrable joie.

L'influence d'une cérémonie semblable ne laisse personne indifférent: croyants ou incrédules sont touchés, les uns par la grâce, les autres par le remords.

Je ne crois point qu'il soit impie, quelque endurcissement que le mal ait mis en lui, qui ne baisse la tête et ne plie les genoux quand le prêtre élève l'ostensoir en chantant d'une voix grave, pénétrée, imposante, le *Benedicat vos omnipotens Deus*. Ces quelques paroles et ces quelques notes vous jettent aussi vite le front dans la poussière que l'éclair qui aveugla Saul sur la route de Damas.

L'abbé Deschamps, ce prêtre doux et simple, voyait toujours arriver l'époque de la Fête-Dieu avec une joie nouvelle.

Il savait que si ses paroissiens étaient pauvres, les champs étaient riches, et que les enfants qu'il reprenait parfois d'une voix paternelle se trouvaient heureux de racher leurs fautes légères en déployant un grand zèle pour ce jour-là.

Dès la veille, un bataillon mutin, rieur, enjoué, se partageait le pays.

On cassait les ramaux à ombelles blanches des sureaux; on couchait parfois un peu de blés en cherchant des gerbes de bluets et de saponaires.

Un grand regret était de voir que les coquelicots se fanent si vite, mais les rosiers avaient des fleurs de neige, les genêts paraissaient couverts de papillons d'or, les marguerites s'épalaient dans les prés, j'aillissant d'une seule racine, en famille étoilée et souriante. Toutes les verdure se mêlaient, toutes les fleurettes étaient recueillies pour les corbeilles.

Le soir, les enfants revenaient pliant sous le poids de brassées de feuillages, en tenant à deux les anses de gigantesques paniers. Les uns se rendaient chez eux; et leur mère leur montrait à faire les guirlandes de mousse; les autres portaient leur adorant butin chez les religieuses du village. Depuis trois ans, la maison de Mme Aubertin était devenue le rendez-vous général.

Le plus beau reposoir était le sien.

Elle l'ornait de caisses d'orangers et de rhododendron; elle y plaçait ses candélabres aux branches dorées, un grand crucifix d'argent des dentelles lamées; elle y déployait tout le luxe d'une femme élégante et toute l'intelligence d'une chrétienne.

Jeanne-Marie avait promis à Mme Aubertin et à Mlle Scolastique de revenir à Sainte-Marie pour la fête; et ou résolut de la surprendre, en élevant sous la grande porte de sa ferme le reposoir qui se trouvait d'habitude à l'entrée du jardin de Mme Aubertin.

La bénédiction du Seigneur ne pouvait manquer de descendre sur cette demeure attristée; et, quand la jeune femme fit part de son projet à l'abbé Deschamps, celui-ci répondit:

— Le plus sage est de tout remettre à la Providence; vous obéirez à une inspiration d'en haut, et jamais la foi ne dépensa vainement ses trésors.

« La veuve de Naïm avait la foi: Jésus lui rendit son fils.

« La Samaritaine avait la foi: le Seigneur lui donna de cette eau après laquelle on a jamais soif.

« L'aveugle de Bartimée avait la foi: Jésus dit l'ephpheta mystérieux.

« Marie-Madeleine avait la fois quand elle cria: « Si vous étiez venu, mon frère ne serait pas mort! » et Lazare quitta son sépulcre.

« Le centenier avait la foi, et sa fille, se soulevant de sa couche virgine, rendit à sa mère les baisers qu'avait reçus son front glacé.

« Jamais la foi ne fut vaine: la foi est un froment qui rapporte au centuple.

« Jeanne-Marie a la foi, Jeanne-Marie doit vaincre! — Je le crois comme vous, monsieur le curé. Et puis quelle joie à cette exilée, en voyant que Dieu lui-même lui rouvre les portes de sa maison! Je ne sais, mais, comme vous, je crois que la journée de la Fête-Dieu sera décisive pour ce cœur trop éprouvé.

— Elle ignore votre projet.

— Il demeurera un mystère! Jeanne-Marie arrivera tard, et seulement la veille, tant elle craint de perdre un jour, une heure de ce temps précieux qu'elle emploie au salut de Lazare. Elle ne sortira qu'à l'heure des offices, et nous saurons la retenir jusqu'au moment des vêpres.

— Que Dieu vous console, Madame! dit le curé.

La jeune femme tressaillit légèrement.

— Pourquoi ne souhaitez-vous point plutôt qu'il me bénisse?

— Il bénit toujours les consciences pures; et vous n'avez besoin que de consolation.

Mme Aubertin se leva.

— Je vais enrégimenter mes travailleurs, et mettre sous la direction de Tignasse mes abeilles butinières en campagne, afin d'avoir des fleurs demain...

Comme la jeune femme rentrait chez elle, environnée d'une troupe d'enfants de tout âge que semblait dominer le gars, un homme assez essoufflé franchit la grille et déposa une caisse sous le péristyle.

— Enfin! dit Mme Aubertin.

Elle paya largement le messager, fit porter la caisse dans le salon, et le ciseau à froid souleva le couvercle.

Mais malgré la curiosité qui colla de fines oreilles à la porte, et des yeux malins au trou de la serrure, nul ne vit ce que contenait la boîte mystérieuse, et les commentateurs allèrent leur train.

Quand Mme Aubertin reparut, les enfants levèrent leurs figures éveillées vers elle; on eût dit qu'ils attendaient une confidence.

Elle le comprit, frappa doucement sur les joues du plus espiègle de la bande, et se contenta de dire: Demain! en appuyant mystérieusement un doigt sur ses lèvres.

Puis elle ajouta:

— Pas un mot sur le reposoir du Grand-Moutier, mes enfants. Je vous confie un secret, n'en abusez pas! Surtout toi, le petit gars!

— Oh! Madame, dit l'enfant d'un air peiné.

— Bien! cela suffit. Il me faut des fleurs à charger le grison que je vous confie! Jamais vous n'en aurez, et si le bon Dieu a sujet d'être content, je saurai, moi, me montrer généreuse...

Toute la bande s'élança hors du jardin.

Tignasse tenait par la bride l'âne chargé d'énormes paniers.

Pendant ce temps les valets de ferme du Grand-Moutier et ceux des domaines voisins, les menuisiers et un tapissier que l'on avait mandés de la ville, redoublaient de zèle pour rendre le reposoir digne de la solennité.

L'abbé Deschamps approuva le plan naïf de Mme Aubertin.

Celle-ci commanda que le reposoir eût la forme d'une maisonnette pauvre; le toit était de chaume; de grandes draperies grises à demi cachées par des feuillages en faisaient le fond. On n'avait employé que des fleurs à la décoration; seulement ces fleurs se trouvaient en massifs, en guirlandes, en pluies, en couronnes, en frais cordons, en nappes parfumées. Elles descendaient en tapis et traçaient des mosaïques; il y avait un luxe, une prodigalité de fleurs.

De chaque côté du toit bethléémique, les bœufs attelés à une charrue représentaient la force patiente du travail. Un trophée d'instruments aratoires s'élevait sur un fond d'un vert sombre.

Le matin du jour de la Fête-Dieu, l'abbé Deschamps vit arriver au presbytère un ornement de drap d'or aussi magnifique que celui de Monseigneur l'Archevêque.

Ce cadeau n'avait pas besoin d'être signé.

Comme l'avait prévu le curé, Jeanne-Marie descendit la veille au soir chez Mme Aubertin.

Elle était extrêmement pâle et exténuée; les forces physiques s'affaiblissaient en elle, et la générosité de son cœur la soutenait seule.

La pauvre femme se faisait une grande fête de prier encore une fois devant les reposoirs de son village.

Elle dormit paisiblement, s'éveilla au grand jour, et procéda à la toilette de ses enfants.

Cette après-midi, Vincent aura une corbeille de roses, dit Mme Aubertin, et nous lui mettrons une belle toilette d'ange, comme aux enfants qui sont sages.

Les travailleurs redoublaient de zèle pour achever la merveille; Mme Aubertin gagna un peu tard son banc dans l'église.

Tandis que les menuisiers assujettissaient leurs charpentes, et que le tapissier redressait ses draperies, deux individus courbés sous le poids d'un attirail de chaudronnerie crièrent leur marchandise auprès du Grand-Moutier.

— Allons donc, leur dit Tignasse, prenez-vous les gens d'ici pour des païens? On a le temps de vendre et d'acheter dans la semaine; aujourd'hui l'on ne s'occupe que du bon Dieu.

— Voire tout de même qu'on vous aiderait dans la besogne, si vous aviez besoin d'un coup de main, dit l'un des chaudronniers.

— Eh bien, répondit le menuisier, ça n'est pas de refus.

Le chaudronnier se débarrassa de sa bruyante marchandise et soutint une poutrelle qui servait singulièrement au menuisier.

— J'espère que vous aurez une grande procession et de beaux reposoirs.

— Je crois bien: on viendra de dix lieues pour les voir, et même on ne sait pas encore combien ce sera beau, car Mme Aubertin nous ménage des surprises... elle est si riche et si généreuse!...

— C'est une dame du pays? demanda le chaudronnier.

— Pas née native; mais elle l'habite. Sa maison

qui ressemble quasiment à un château a une grande grille pas loin de l'église...

— Et vous croyez qu'elle prépare un cadeau pour M. le curé?

— Pour lui, non! le pauvre saint homme n'a jamais qu'une soutane à la fois, et ses poches peuvent toujours être retournées... Il ne garde rien pour lui... Mais pour l'église, c'est différent! comme il l'aime, son église! c'est son bonheur, sa joie... Et c'est tout simple puisqu'il a renoncé à tout pour épouser l'Église et se dévouer aux pauvres.

Presque au même moment, le petit gars suivant deux des domestiques de Mme Aubertin arriva en poussant des cris de joie.

— Je gage que c'est la surprise... dit le menuisier.

— Je la verrai comme les camarades, répondit l'Auvergnat.

La surprise était une niche élégante destinée à l'ostensoir.

On ouvrit des yeux émerveillés.

— Ah! voilà, ajouta Tignasse, j'ai vu le reste! seulement c'est pour la procession... Monsieur le curé avait envie de pleurer, tant il était content! Et puis on habille Vincent, et tous les enfants de chœur ont déjà leurs robes rouges... peut-on voir une plus belle niche sur toute la terre?... Est-ce que le paradis est plus superbe qu'un reposoir, maître Jacques?

— Le paradis, répondit le menuisier, c'est comme si tu voyais dix millions de millions de reposoirs à la suite l'un de l'autre.

— Ah! Seigneur! dit l'enfant émerveillé.

— Et puis des anges qui volent au travers, et des musiques qui chantent *l'alleluia*.

Le menuisier avait fini sa tâche. Il ne restait plus au tapissier qu'à attacher certaines draperies.

Une demi-heure après tout était fini.

Les hommes procédaient à une rapide mais respectueuse toilette, et les cloches sonnant à toute volée annonçaient la marche de la procession.

Les chaudronniers avaient repris leur charge.

— Faisons semblant de filer, dit l'un d'eux; où y a de la foule, y a de la ressource.

Et la foule devint compacte en effet.

ROUEL DE NAVERT.

(La fin au prochain numéro.)

Les deux Voisins.

Il y avait une fois, à proximité d'une ville que je ne crois pas nécessaire de nommer, deux braves pères de famille qui étaient proches voisins. Quand je dis proches voisins, cela ne signifie pas précisément qu'ils demeuraient porte à porte; non, leurs perrons respectifs étaient séparés par une distance d'au moins deux longs arpents sur lesquels poussaient toutes espèces d'arbres et de légumes, — séparation précieuse que l'on rencontre très-rarement à la ville, et qu'il serait cependant si désirable d'y rencontrer, dans l'intérêt de la santé, de la paix, de l'harmonie, des bonnes mœurs. Car Dieu sait combien, dans nos grands centres, le rapprochement excessif des maisons qui tendent de plus en plus à s'accaparer mutuellement l'air et le soleil, — ce qui permet parfois presque à tout un quartier de faire la

causette sans quitter sa fenêtre ou sa galerie.—Dieu sait combien ce rapprochement engendre de petites et de grosses médisances, de laids et méchants petits cancanes de vilaines querelles et partant des proçaillons, des procès, de grosses inimitiés qui finiraient par se transmettre de génération en génération et rappeler celles des Guelfes des Gibelins, s'il n'y avait pas fort heureusement dans le cours de l'année deux époques que l'on observe à l'instar des plus grandes fêtes, auxquelles il est permis de déménager ses meubles et ses raneunes.

Mais il est temps, de revenir à nos moutons, ou plutôt à nos deux voisins, à nos deux braves pères de famille avec lesquelles nous allons lier connaissance, en commençant par dire un mot de leurs maisons.

Celui qui demeurait le plus près de la ville, et que nous appellerons le voisin Pierre, s'était fait bâtir, dès son entrée en ménage, une grande maison de pierre à trois étages, quelque chose de bien régulier, bien aligné et bien froid, parlant à l'œil par la symétrie et très-peu au cœur par l'ensemble;—avec écurie, remise et autres dépendances. Du reste pas un arbuste, pas une fleur, pas même un brin d'herbe dans la cour assez spacieuse que l'on aurait pu transformer aisément en jardin.

Celui qui demeurait à deux arpents de là, et que nous appellerons le voisin Jean-Baptiste, occupait une de ces bonnes vieilles maisons comme savaient si bien en bâtir nos ancêtres. Il n'y avait rien de prétentieux dans cette demeure au toit moussu, beaucoup plus longue que haute et presque enfouie dans une véritable forêt d'arbustes odorants et de plantes grimpances allant enrouler leurs bras capricieux jusqu'au sommet des cheminées. On ne saurait se figurer de jardin mieux entretenu, plus champêtre et plus agréable—que celui qui s'étendait devant la maison et la protégeait ainsi tout à la fois contre les ardeurs du soleil, le tapage et la poussière de la grande route.

À voir cette demeure rustique, l'ordre et l'admirable propreté qui régnaient à l'intérieur, et la culture savante des quelques arpents de terre qui étalaient, par derrière les riches et splendides couleurs de leurs produits variés, on sentait tout de suite que les habitants de ces lieux étaient d'heureuses gens, de ces gens privilégiés aimant le travail et la vie de famille où l'on respire une atmosphère si calme et si pure et qui développe si largement tout ce que Dieu a mis de bon, de noble, et de vraiment grand dans le cœur humain.

C'était en effet une nature d'élite que celle du voisin Jean-Baptiste, ou plutôt c'était une famille d'élite la famille Jean-Baptiste. Quoiqu'il eût un revenu assez modique, ne dépassant guère deux cent louis, il trouvait encore moyen de mettre de côté, bon an mal an, la somme assez rondelette de deux cents piastres. Il est vrai de dire qu'il se trouvait admirablement secondé par Madame Jean-Baptiste, femme d'ordre et de ménage s'il en fût, qui s'entendait parfaitement à pratiquer les principes d'économie prêchés par monsieur son mari.

Suivant le voisin Jean-Baptiste, qui, assez semblable à Sancha Pança, aimait beaucoup le langage sentencieux :

Il faut toujours aimer ce que l'on a.

Contentement passe richesse.

C'est ce qu'il avait coutume de répéter toutes les fois qu'il se prenait à contempler sa table frugale et son modeste intérieur.

Voyait-il passer ses voisins en *full dress*, on l'entendait s'écrier :

Tout ce qui brille n'est pas or.

Le voisin Pierre venait-il à passer à son tour nonchalamment étendu dans une élégante voiture, traînée par un cheval fringant, il se permettait un affreux calembourg :

Pierre qui roule n'omasse pas mousse.

Quelqu'un lui reprochait-il amicalement de s'occuper des plus rudes travaux ; cette fois, le voisin Jean-Baptiste lâchait deux proverbes :

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens,

Quand il recevait le revenu de ses fermes, il disait invariablement : " Comme on fait son lit, on se couche," et bien d'autres que nous passons, car il en avait la tête farcie, et s'efforçait de les mettre en pratique, jugeant fort à propos que si les proverbes sont la sagesse des nations, ils doivent devenir et ont parfaitement le droit de demeurer, la règle de conduite d'un simple particulier.

Tel était le secret du bonheur et de la prospérité de ce cher voisin Jean-Baptiste.

Il n'en était pas tout-à-fait de même chez le voisin Pierre qui jouissait d'un revenu beaucoup plus considérable, car, si ma mémoire est fidèle, il avait au moins cinq cent livres sterling par an.

Il est vrai de dire que le voisin Pierre pratiquait l'inverse du voisin Jean-Baptiste.

* * *

Avant d'aller plus loin, je m'aperçois que j'ai omis un point important dans cette très-véridique histoire.

Je me hâte de réparer cet oubli.

Par une coïncidence assez remarquable, les deux voisins, mariés la même année, avaient tous deux le même nombre d'enfants, un garçon qui était l'aîné dans chaque famille et trois filles, soit quatre enfants à chacun.

Or donc, tandis que chez le voisin Jean-Baptiste, l'intérieur de la famille se gérait avec une précision toute mathématique et la plus stricte économie de temps et d'argent, le voisin Pierre—excellent homme d'ailleurs—se reposait sur sa femme de l'administration du ménage,—sa femme s'en reposait sur les servantes, et ces dernières ne se reposaient sur personne pour faire danser l'anse du panier et les écus à Monsieur.

Le résultat le plus clair de cette différente manière d'agir, c'est que chaque année, Jean-Baptiste arrondissait son capital de deux cents piastres, tandis que le voisin Pierre dépensait tout juste assez pour ne pas écorner le sien.

Aussi longtemps que les enfants ne grandirent pas trop, tout alla suffisamment bien chez le voisin Pierre qui, comme bien de bonnes natures de son espèce, se laissait aller à la dérive sans avoir l'énergie de lutter contre le courant. Madame, de temps à autre, donnait des dîners, de grandes soirées, et comme elle invitait beaucoup de monde, elle était aussi beaucoup invitée. Pendant que Monsieur et Madame faisaient bombance ailleurs, les servantes demeurées à la maison, ne se gênaient nullement pour faire bombance à leur tour, et l'anse du panier, du panier à Pierre, à ce pauvre Pierre, continuait à danser de plus belle.

Le voisin Pierre n'était pas cependant sans voir quelquefois le voisin Jean-Baptiste. Il aimait à l'entendre converser, et subissait petit à petit, sans même s'en

douter, l'ascendant que les intelligences vraiment supérieures exercent toujours autour d'elles.

Un jour qu'il le regardait greffant des sauvagesons dans son verger—Jean-Baptiste avait pour règle de conduite de ne rester jamais inoccupé, même en causant—l'entretien vint à tomber sur l'économie, et Pierre lui avouait, en toute franchise, qu'il ne comprenait pas comment avec des moyens aussi limités et une famille toute aussi nombreuse que la sienne, il pouvait parvenir à mettre deux cents piastres de côté chaque année.

— Rien de plus aisé à comprendre, voisin, il ne s'agit pour cela que de régler son train de vie sur sa condition et savoir faire des dépenses utiles et à propos.

Dans les commencements de mon ménage, je dépensais plus qu'aujourd'hui. Il m'arrivait assez souvent de faire quelque partie de plaisir avec des amis ; de son côté, ma femme recevait quelquefois des invitations que nous étions obligés de rendre. Il nous fallait alors tout bousculer et faire un remue-ménage complet pour avoir le plaisir d'héberger pendant une soirée des étrangers le plus souvent railleurs, qui, en définitive, nous imposaient, par leur présence, des privations pendant un long mois pour rétablir l'équilibre dans les recettes et les dépenses.

Ma femme et moi nous nous aperçûmes bientôt que nous faisons fausse-route, et la naissance de notre premier enfant coupa court aux soirées. Depuis lors nous restons chez nous, et à mesure que le cercle de la famille s'est agrandi, nous sommes demeurés convaincus que la compagnie la plus agréable pour des parents est celle de bons enfants. Nous y trouvons notre joie et eux la leur, sans compter que c'est bien plus économique, car pour rester chez soi, il n'est pas rigoureusement nécessaire d'acheter tous les mois des robes noires, de la dentelle, des gants, que sais-je enfin ! toutes choses qui coûtent fort cher et ne rapportent rien, absolument rien, sinon le compte du marchand qui les a fournies et parfois le regret de les avoir achetées.

Ma femme et mes filles portent des robes d'indienne l'été, et des robes de laine pendant l'hiver. Comme ce ne sont pas des étoffes de prix, elles se passent de couturières et de modistes.

Mon fils et moi nous nous contentons fort bien du drap du pays, d'autant plus que c'est encore ma femme et ses filles qui taillent, assemblent et cousent nos pantalons, nos vestes et nos habits, ce qui ne fait que relever leur prix à nos yeux.

L'an dernier nous étions encore obligés de garder deux servantes. Cette année que nos filles se font grandettes, nous en avons renvoyé une, et l'ouvrage n'en a pas souffert ; loin de là, ma femme a si bien distribué à chacun sa tâche, tout est si réglé et se fait si bien à son heure que ça marche comme sur des roulettes. Je puis vous assurer, voisin, que l'on ne perd pas grand temps ici à chercher les clefs ou les ciseaux. C'est incroyable toute la besogne qui peut se faire ainsi entre deux nuits quand chacun a à cœur de faire la sienne de son mieux, sans compter que ça accoutume de bonne heure ces chères enfants à tous les travaux du ménage. Le soir, pour se récréer, leur frère à qui j'ai fait donner un bon maître de musique et de danse, leur enseigne la danse et la musique, ce qui ménage ma bourse, pare à beaucoup d'inconvénients et ne les empêche pas de jouer déjà fort passablement quelques-uns de nos airs

nationaux et de danser avec beaucoup de grâce. Nous trouvons encore le temps, pendant la soirée, de faire une lecture instructive, à tour de rôle ; puis, au coup de neuf heures, la prière se dit en commun, et bonsoir jusqu'au lendemain, au premier chant des oiseaux.

— Jean-Baptiste a cent fois raison, pensa le voisin Pierre, décidément, il faut que j'en parle à ma femme.

— Et le voisin Pierre s'en alla de ce pas raconter à son épouse tout ce que venait de lui dire le voisin Jean-Baptiste, avec une éloquence qu'il ne se connaissait pas encore.

Mais si convaincu et si éloquent que fût son plaidoyer, il ne parvint à gagner qu'un point. Le reste ne valait guère la peine qu'on s'en occupa sérieusement.

Madame consentit à diminuer le nombre de ses grands dîners et admit qu'il n'était pas d'une nécessité absolue d'aller si souvent en soirée.

Le voisin Pierre fit des économies pendant trois mois. Au bout de ce temps arrivèrent les marchandises du printemps et les vitrines des marchands à la mode commencèrent à se garnir de ces étoffes précieuses, de ces rubans, de ces fleurs, de ces mille oripeaux — éternelle tentation des filles d'Ève.

L'habitude est une seconde nature, et le poète qui a dit :

— Chassez le naturel, il revient au galop, a mille fois raison.

Qu'il nous suffise de citer madame Pierre qui acheta quelques douzaines d'aunes de soies et de rubans sans oublier les accessoires. Et qui donc la blâmait cette bonne dame ? N'était-ce pas là un dédommagement qui lui était dû très-légitimement pour les deux mois d'économie que l'on venait de faire ? Et puis d'ailleurs sa fille aînée ne venait-elle pas d'accomplir sa dix-septième année, et la suivante avait quinze ans révolus. L'heure n'avait-elle pas sonné pour les produire dans les concerts, les bals, les soirées ?

Le voisin Pierre eut beau vouloir tenir les cordons de la bourse, il fallut les délier, la vider et commencer à écorner le capital, car le fils aîné, pour achever ses études coûtait énormément, et malgré la plus stricte économie, à mesure que les filles prenaient de l'âge, il se faisait tous les mois de nouvelles réquisitions de robes neuves, de chapeaux neufs, de dentelles, de fleurs, etc.

Bref, le voisin Pierre ne sachant plus à quel saint se vouer, alla revoir le voisin Jean-Baptiste, et le trouva au bout de son champ très-activement occupé à surveiller quelques hommes qui plantaient les poteaux d'une clôture neuve.

Bonjour, voisin, dit Pierre, et que faites-vous là, seriez-vous devenu arpenteur que vous alignez ainsi des piquets à perte de vue ?

— Pardon, monsieur Pierre, fit le voisin Jean-Baptiste, tout en fermant l'œil gauche et dirigeant l'œil droit sur la filée de ses poteaux ; pardon, mais j'ai acheté cette semaine tout le terrain que vous voyez jusque là-bas, et je tiens à le mettre tout de suite en culture. C'est une dépense utile celle-là, et qui ne pourra qu'accroître mon capital, ainsi que le bien-être présent et futur de mes enfants.

Voilà le temps qui arrive où j'aurai besoin d'argent, de beaucoup d'argent. Mon fils achève ses études cette année. L'an prochain je veux qu'il apprenne un métier.

Après son apprentissage il ira faire un tour de France et d'Angleterre pour se perfectionner. Ça fait qu'il aura deux cordes à son arc, et si son éducation lui fait défaut, au moins pourra-t-il vivre honnêtement du travail de ses mains, sans être à charge à qui que ce soit. Quand il aura atteint sa vingt-deuxième année, il nous reviendra homme fait dans toute la force du terme. Il aura comme on dit, " mangé de la vache enragée." C'est la meilleure école que je sache pour un jeune homme de cœur. Il embrassera ensuite la carrière qu'il aimera de préférence, ce n'est pas moi qui voudrais le contraindre dans ses goûts, car je suis convaincu qu'il choisira celle qui lui ira le mieux et qu'il deviendra un citoyen aussi honnête qu'utile, et un bon père de famille.

Quant à mes filles, j'ai encore devant moi du temps et je n'en suis point en peine, car une fille honnête, sage, rangée, trouve toujours à s'établir. Les miennes, il est vrai, n'ont pas reçu une brillante éducation, jamais au grand jamais, elles n'ont lu de roman, ni mis le pied dans un théâtre; jamais non plus, elles n'ont fréquenté une société d'un rang plus élevé que le nôtre, mais elles ont appris, depuis longtemps, à aimer la maison et le travail, leurs habitudes sont toutes sédentaires et leur tenue est modeste. Quand une jeune fille ne sait pas d'avance si elle sera toujours grande dame, il est prudent de ne pas l'élever dans la soie et dans la ouate comme une poupée.

À voir la façon dont certains gens élèvent aujourd'hui les leurs, on dirait vraiment qu'on n'a plus en vue que d'en faire des fiancées, qu'elles n'auront jamais à remplir les devoirs austères de l'épouse, que leur unique occupation sera de *pianoter* du matin au soir, de roucouler des romances et de courir d'une soirée à l'autre. Est-ce que l'honnête homme qui désire une femme selon son cœur n'ira pas la chercher au milieu d'une famille simple et honnête, plutôt que sur le parquet glissant d'une salle de bal, et s'il se décide à épouser une jeune fille sans fortune, ne laissera-t-il pas de côté celle dont l'apparence lui annoncera la prodigalité et le gaspillage, pour prendre une femme qui sache ménager, conserver et accroître le peu qu'il possède ?

Ces paroles, débitées avec énergie et conviction, frappèrent tellement le voisin Pierre qu'il planta là le voisin Jean-Baptiste au milieu de ses poteaux et ne fit qu'un bond jusqu'à chez lui, bien décidé à ne pas omettre devant sa femme une seule des paroles qu'il venait d'entendre et qui ressonnaient encore à ses oreilles comme autant de reproches pour le présent et de menaces pour l'avenir.

Il fallait d'ailleurs frapper un grand coup. Le voisin Pierre ne pouvait se dissimuler plus longtemps que l'on mangeait les revenus et le capital, et que du train d'enfer dont on allait, on courait, à toute vitesse, vers une ruine certaine.

— Madame ! dit-il en arrivant tout essoufflé dans la salle à manger où toute la famille se trouvait réunie pour le déjeuner, madame, le jeune Jean-Baptiste finit sa philosophie cette année et va apprendre immédiatement après un métier. Son père vient de me dire qu'il est bon, dans ces temps difficiles, qu'un jeune homme ait plus d'une corde à son arc.

Pierre finit aussi sa philosophie cette année, je crois que ce serait une excellente idée de le mettre aussi en apprentissage.

— Grand Dieu ! mon mari devient fou, s'écria

Madame Pierre en se jetant à la renverse dans son fauteuil et tenant les yeux fixés vers le plafond, comme pour prendre le Ciel à témoin de l'infamie qu'on venait de lui proposer. Vouloir fuir un ouvrier de mon fils, quelle honte !... Est-ce que mon enfant a étudié à fond le latin et le grec pour aller s'enterrer dans un atelier ? Non, non, mille fois non, il faut qu'il devienne avocat, il faut qu'il brille au barreau et qu'il fasse un grand mariage. Quel est le riche assez ignare, assez stupide qui irait donner sa fille en mariage à un pauvre diable d'artisan ?

— Papa, vous n'êtes pas sérieux, dit alors le jeune Pierre en lançant à la tête paternelle quatre mots latin tirés de St. Thomas d'Aquin : *timeo hominem unius libri*, ça signifie qu'il ne faut apprendre qu'une chose et l'apprendre bien.

— Qui trop embrasse mal étroit, hasarda la fille aînée.

— Ah ! ah ! continua madame Pierre, ce gros laid t'a dit qu'il était bon qu'un jeune homme eût plusieurs cordes à son arc, eh bien ! tu pourras lui répondre par un autre proverbe : trente-six métiers, trente-six misères, et tu ne lui feras pas mes compliments.

Le voisin Pierre courba d'abord la tête sous cette triple condamnation, mais reprenant bientôt courage :

— Madame, continua-t-il, le voisin Jean-Baptiste est peut-être un gros laid, — ce que dans tous les cas je n'oserais affirmer sous serment, — mais ce que je puis assurer c'est que c'est un homme d'un bon sens à toute épreuve, qui a le talent d'arrondir son capital, tandis que le nôtre fond à vue d'œil. Je croirais même que les dépenses que nous faisons pour nos filles sont exagérées et ridicules. Il m'a dit.....

— Assez, Monsieur, ou je vais croire que vous vous laissez conduire par ce vieux ladre, ce vilain marabout dont les filles ont l'air de vraies servantes. Ça travaille du balai, ça s'échine à coudre, je crois même que ça fait la cuisine. Fi ! quelle horreur... Sans doute elles n'ont guères besoin d'être bien belles pour trouver à s'établir. Il y aura toujours quelque pauvre diable qui viendra les déterrer dans leur tannière pour la dot qu'elles doivent recevoir. Mais sont-ce là des partis pour des demoiselles aussi accomplies que les nôtres ? à la vérité, nous sommes plus gênés que votre M. Jean-Baptiste, mais au moins nous vivons bien, nous ne nous refusons rien pas plus qu'à nos filles, et le jour approche où nous serons amplement récompensés de nos sacrifices lorsque nous les entendrons appeler Madame la Baronne par-ci, Madame l'Ambassadrice par-là.

Que répondre à une pareille sortie ? Le mal avait jeté de trop profondes racines pour que l'on pût espérer d'y remédier. Le voisin Pierre courba de nouveau la tête et ne dit plus mot.

Cinq ans se sont écoulés pendant lesquels les trois filles du voisin Jean-Baptiste se mariaient l'une après l'autre, on ne peut mieux.

Son fils aîné revenu d'Europe s'est marié à son tour et exploite la terre paternelle qu'il arrondira à coup sûr. Quant à l'heureux père, depuis l'établissement de ses enfants, il a complètement changé de manière de vivre. Il ne travaille plus et roule voiture pour aller de l'une à l'autre de ses filles. Partout où il va, on le choye, on le caresse, c'est à qui l'entourera de petits soins, et

il a déjà le bonheur de faire sautiller sur ses genoux des petits-fils bien joufflus et de charmantes petites-filles.

Les baronnes en perspective et les ambassadrices futures sont encore filles toutes trois, et le seront probablement toujours. Pour avoir plu à tout le monde, elles ont fini par ne plaire à personne. Le jeune avocat qui devait faire un riche mariage, se sentant incapable d'aucun effort sérieux, sans talent et déclassé, a épousé la *Californie* où il végète sans doute misérablement, tandis que ses parents, après avoir vendu leur belle maison de pierre, s'imposent, dans une maison de pension, les plus rudes privations pour permettre à leurs filles de briller encore quelques temps dans les bals et d'y pêcher peut-être un mari.

PAUL STEVENS.

PREMIERE PARTIE.

LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE ENTRE NAPOLEON III ET VICTOR-EMMANUEL.

I

CE QUE JE PENSE DU PIEMONTE.

(Suite.)

Et ce même prince, qui avait donné à la France et à l'Europe sa parole de Roi qu'il ignorait l'expédition de Garibaldi, ne craignit pas de s'infliger à lui-même, dans une proclamation, un solennel démenti : "Ils étaient Italiens; je n'ai pas pu, je n'ai pas voulu les retenir (1)."

Alors M. de Cavour, triomphant, déclara du haut de la tribune piémontaise; que ces mémorables événements étaient "la conséquence nécessaire de la politique piémontaise depuis douze ans;" et enivré de ces succès, s'écria enfin, jetant ce défi à noire armée, à notre parole et à notre politique déclarée : "IL NOUS FAUT ROME POUR CAPITALE, ET NOUS Y SERONS DANS SIX MOIS."

Et le parlement, sanctionnant cette déclaration par un vote solennel, proclama ROME CAPITALE DE L'ITALIE. (29 mars 1861.)

Voilà l'homme et voilà le gouvernement, qui, quelques mois après, ouvraient avec le gouvernement français les négociations qui ont abouti à la Convention du 15 septembre.

À Naples commence une phase nouvelle de la politique piémontaise, que je dois encore regarder attentivement.

Je devrais peut-être m'arrêter ici. Je ne le ferai pas. Et un de mes motifs, c'est que j'entends quelquefois d'honnêtes gens même me parler de la modération des révolutionnaires italiens.—Non; l'oubli a couvert encore trop de choses ici, et il y a eu là des horreurs, c'est le mot, contre lesquelles, pour ma part, je ne permettrai jamais qu'on prescrive. L'Écriture dit quelque part : *Cet homme ne se connaît plus, qu'on lui rejette son iniquité à la face!*

Ici encore on a parlé du *vacu des populations et des aspirations nationales.*

Jamais il n'y eut plus flagrant mensonge.

On a dit que Victor-Emmanuel était entré dans les

(1) Proclamation de Victor-Emmanuel d'Ancone, 9 Octobre 1860.

Etats napolitains appelé par les plébiscites populaires.

Les dates et les faits disent le contraire.

Le plébiscite est du 24 octobre, et l'invasion de Cialdini sur les terres napolitaines du 18.

Et ce plébiscite eut lieu de la façon que voici :

"La presse piémontaise (comme à Florence) déclara traître à la patrie et digne de la vengeance publique quiconque oserait voter contre l'annexion. En même temps, des sicaires, sortis des bagnes, parcouraient les rues, armés jusqu'aux dents, menaçant du poignard, et jetant des bulletins à pleines mains dans l'urne!

"L'immense majorité des votants se composait d'in-dividus *soudoyés par l'or piémontais*, et des *volontaires de Garibaldi*, de misérables cherchant l'impunité dans la vente de leur pays. Triste pays, aussi indignement vendu que honteusement acheté (1)!"

Et voilà ce qu'on appela les vœux de la nation italienne et du peuple napolitain!

Deux mois après ce plébiscite dérisoire, le Piémont fait procéder à l'élection des députés. Qu'arrive-t-il?

"Dans le quartier du Mercato, à Naples, qui compte 180,000 habitants, M. Paolo Cortèse a été élu avec 43 voix qui lui ont assuré la majorité, son compétiteur n'en ayant obtenu que 41.

"Dans un autre collège, on ne réunit que soixante électeurs.

"Lors de l'élection des corps municipaux, les salles restèrent vides. À Naples, il n'y eut guère que 800 électeurs sur 300,000 habitants (2)."

Les Napolitains ne protestèrent pas seulement par l'abstention, ils protestèrent aussi par les armes. Naples et toutes les provinces annexées furent mises en état de siège.

Et ici commence une suite d'atrocités dont l'histoire de *la Terreur* peut seule donner l'idée.

Cialdini paraît le premier, se faisant précéder de cette proclamation : "Annoncez que je ferai fusiller tous ceux que je prendrai les armes à la main; j'ai déjà commencé aujourd'hui."

Pinelli : "Soldats, soyez inexorables comme le destin... Purifions avec le fer et le feu ces régions infectées de l'immonde bave des prêtres."

Galateri : "Je viens pour exterminer les brigands... Qu'on s'arme de faux, de fourches, de tridents, et qu'on les poursuive partout... Quiconque donnera asile à un brigand sera, sans distinction d'âge, de sexe, de condition, fusillé... (3)."

Les brigands, c'est le nom que désormais les Piémontais vont donner aux Napolitains, qui ne veulent pas d'eux. Cela devait être; dès que les Piémontais ne prenaient pas ce nom pour eux, ils devaient le donner à leurs adversaires.

Les autres chefs piémontais, Nigra, Fumel, etc., lancent de leur côté des proclamations qui ont arraché un cri d'horreur à lord John Russell lui-même, et dont un député italien, M. Nicotera, a dit à la tribune italienne :

"Les proclamations de Cialdini et des autres chefs sont dignes de Tamerlan, de Gengis-Kan et d'Attila." Et les proclamations s'exécutent à la lettre : les

(1) Lettres d'Ulloa.

(2) Lettres d'Ulloa.

(3) *Delle Presenti condizioni del reame delle due Sicilie*, par Ulloa.

colonnes piémontaises lancées en tous sens dans le pays, remplissent les provinces napolitaines de ruines et de sang.

“ J’ai vu, disait le député Ferrari, au retour d’un voyage dans les provinces napolitaines, un an après l’annexion, j’ai vu douze villages incendiés... j’ai vu les ruines de Pontelandolfo, une ville de cinq mille âmes, et de Casalduni, une ville de sept mille âmes (1)... ”

A Pontelandolfo, trente malheureuses femmes qui s’étaient réfugiées au pied d’une croix, furent impitoyablement massacrées (2).

Après avoir livré aux flammes ces deux villes, Cialdini écrivait :

“ Hier matin, à l’aube du jour, justice a été faite de Pontelandolfo et de Casalduni. ”

La même “ justice rigoureuse ” *rigorosa giustizia*, avait été faite aussi à Castellamare en Sicile.

M. Fumel fusillait en Calabre les prisonniers par centaines et on l’appelait à Turin le sauveur de la Calabre : “ J’ai senti le sang me monter à la figure, ” s’écriait le député calabrais Miceli, quand j’ai lu que “ le colonel Fumel avait sauvé la province de Cozenza en fusillant 350 prisonniers. ”

Le 29 novembre 1862, M. Ferrari disait encore :

“ Maintenant, Messieurs, nous savons qu’on fusille, qu’on arrête des familles entières, qu’on a des détenus en masse. C’est une guerre de barbares ! Si votre sens moral ne vous dit pas que vous marchez dans le sang, je ne vous comprends plus. Et ce que je dis du royaume de Naples, je le dis aussi de la Sicile : là aussi prisons, exécutions, fusillades, sans procès... C’est un système de sang... mais ce n’est pas avec des flots de sang que l’on peut remédier au mal... ”

“ Dans le sud de l’Italie, on ne sort pas d’un système de sang, et tous ceux qui portent une capote se croient en droit de tuer ceux qui n’en portent pas. ”

Ces paroles ont été citées à la tribune anglaise par des membres du parlement britannique, dans une séance mémorable, que lord Palmerston appelait *l’événement de la session*, et où M. Bentinck et d’autres honorables membres de la Chambre des Communes protestèrent, au nom de l’honneur anglais, contre une politique atroce, que le gouvernement d’Angleterre avait trop glorifiée.

Cent dix mille Piémontais étaient et sont encore occupés à cette guerre. Et de telle sorte que l’année suivante, le 31 juillet 1863, un autre député, Averno, s’écriait au parlement piémontais : “ Les atrocités qui durent depuis deux ans, et dans lesquelles le gouvernement paraît placer tout son espoir, nous déshonorent devant l’Europe (1). ”

Mais rien n’y faisait, et les chefs piémontais continuaient à dire dans leurs proclamations : “ Si tel et tel brigand ne se présentent en vingt-quatre heures, je ferai abattre leurs maisons, arrêter leurs parents, vendre leurs propriétés, et, quand ils seront pris, ils seront fusillés. ”

Et la proclamation était exécutée.

Tous ces moyens ne suffisant pas, les Piémontais appelèrent au secours de leurs armes la trahison, et dressèrent ce qu’un journal de Turin, *Il Piemonte*, a appelé le *tarif du sang* :

“ Tant pour celui qui livre, d’une manière quelconque, un chef de bande ; tant, pour qui amènera un Napolitain vivant ; tant, pour qui le présentera mort (1). ”

Dans ces tarifs du sang, la récompense pour le cadavre d’un réactionnaire mort est le triple et le sextuple de celle accordée pour un réactionnaire vivant.

Et malgré tout cela, le Piémont, trois ans après l’invasion des États Napolitains, est si peu sûr de sa conquête, qu’il sent le besoin de légaliser cette épouvantable répression, et cela nonobstant les efforts de quelques députés qui s’écrient : “ C’est de la férocité, Messieurs, et la férocité ne doit pas être introduite dans nos lois... Depuis trois ans, les autorités politiques et militaires ont eu des pouvoirs *sans limites*, et nous devons confesser que nous n’avons rien gagné (2). ”

Le 1er août 1863, une loi fut donc votée, la loi Pica, qui remet aux conseils de guerre le jugement souverain, non seulement de tous les Napolitains pris les armes à la main, mais encore de leurs complices, de leurs fauteurs, de ceux qui les ont cachés, qui leur ont donné des vivres, etc.

Sur le nombre des Napolitains fusillés ainsi par les Piémontais, en dehors de ceux qui sont tombés dans les rencontres de tous les jours, nous avons, dans un rapport présenté à la Chambre des députés de Turin, un chiffre officiel, qui est loin sans doute de tout dire : le rapport avoue, de mai 61 à février 62, 1,038 fusillés.

Voilà ici encore comment le Piémont a respecté les vœux des populations, mis en œuvre les moyens moraux et fait faire à la civilisation moderne les progrès dont il invoque aujourd’hui le bienfait pour les États pontificaux.

Et hier encore, en Sicile, un officier piémontais livrait aux flammes une famille entière.

On parle de la modération des révolutionnaires italiens : La voilà ! Vous, Piémontais, vous me parlez de la liberté de l’Italie ! Et moi, je vous réponds au nom de la liberté, de la vérité, et de l’honneur, que vous en avez été, que vous en êtes encore les tyrans. J’ai étudié tout ce qui s’est passé là, et ma conviction inébranlable, c’est que tout a été fait par la trahison, le mensonge, et la force brutale, et autant qu’il dépendra de moi, je ne permettrai pas que de tels faits soient désormais absous par le succès, et tant qu’il me restera une voix, je protesterai.

Pendant que les soldats piémontais couvraient de sang le royaume de Naples, un système de terreur pesait sur les habitants qui ne prenaient pas les armes. Je serais infini si je voulais entrer ici dans les détails de cette affreuse tyrannie :

Les libertés municipales ; la liberté de la presse ; la liberté des opinions ; la liberté des personnes ; l’in-

(1) Aveux et mensonges, par G. Palomba. Londres, 1863.

(2) *Ibid.*

(3) Aveux et mensonges.

(1) Circulaire de la Commission centrale pour la distribution de subsides ; circulaire de la Commission provinciale de la terre d’Otrante : citées à la suite du Discours de M. Cochrane, au Parlement anglais.

(2) Le député Minervini, séance du 1er août 1863.

violabilité des domiciles ; la liberté de la justice, toutes les libertés disparaissaient, tous les droits (1).

Je m'en tiens à un seul fait, mais qui fait comprendre tous les autres, au nombre immense de Napolitains entassés, avec ou sans jugement, dans les prisons : M. Bentinck établissait au Parlement anglais, en se fondant sur "le rapport du consul général anglais, M. Bonham, et sur les documents présentés au parlement de Turin, qu'au moment où il parlait, le nombre des prisonniers politiques "était de plus de vingt mille."

(1) En cinq mois, depuis le 14 décembre 1862 jusqu'au 7 mai 1863, on a dissous quatre-vingt-neuf conseils municipaux et quatre-vingt-six gardes nationales (1).

Et les malheureux maires n'étaient pas même libres de donner leur démission. Il fallait obéir aux injonctions des préfets piémontistes, sous peine de mort.

Voici, en effet, les circulaires qu'adressaient les préfets piémontais aux maires de la province confiée à leur administration :

"*Préfecture de la province de Girgenti, 1er octobre 1862.*"

"Monsieur,

"... Je vous avertis qu'en cas de violation de cet ordre, vous serez impitoyablement traité comme on traite aujourd'hui ceux qui sont soupçonnés de tendances criminelles."

Et si le maire, effrayé, s'avise de donner sa démission, voici ce qui le menace :

"Je vous fais remarquer, en terminant, que, comme vous n'avez jusqu'à ce jour, adressé aucune demande, soit de congé, soit de démission de votre charge, si vous le faites dans l'avenir, je me verrai obligé d'agir avec toute la rigueur que les temps actuels requièrent et autorisent. Le Préfet FALCONERI."

Voilà pour les libertés municipales.

Quant à la liberté des opinions, une circulaire du 21 janvier 1863, adressée par M. le ministre à tous les préfets, recommande qu'une *énergique et constante répression* soit exercée ; et le fonctionnaire qui l'exerce, sans consulter personne, un *Questeur*, peut saisir et confisquer tout journal. Et dans la seule ville de Naples, vingt-sept journaux ont été supprimés par la police.

Et lord Lennox, au discours duquel j'emprunte ces détails, prouve ensuite que la même tyrannie s'exerçait dans toutes les provinces annexées ou conquises.

Le Piémont a de la même façon respecté la liberté des personnes. Voici ce que lord Lennox a vu pendant qu'il était à Naples :

"La police, dans une seule nuit, enveloppa dans ses filets deux cents individus, femmes ou hommes, et parmi eux un prêtre âgé de plus de quatre-vingts ans, et les jeta en prison (1)."

Il en était dans les provinces comme dans la capitale.

Dans la cour d'une de ces prisons, celle-là même que M. Gladstone a décrite avec tant de complaisance, "les prisonniers, a raconté lord Lennox, se précipitèrent autour de nous en poussant des cris lamentables, les yeux injectés de sang, les bras étendus, implorant, non pas la liberté, mais un procès, non pas merci, mais un jugement... L'attitude et la condition des damnés dans l'*Enfer* du Dante donneraient la plus juste idée de la scène qui se présenta alors dans cette cour de prison..."

"Les aliments qu'on servait à ces malheureux prisonniers n'auraient pu même être donnés à des bestiaux en Angleterre."

"J'ai, disait encore lord Lennox, une longue liste de noms de femmes qui ont été retenues en prison, sans être jugées ni même interrogées. Dans ces prisons, les honnêtes femmes étaient mêlées avec des prostituées ; les prêtres et les magistrats avec des assassins ; des gentils-hommes étaient enchaînés avec des forçats ! Dans une cellule étroite et du plus misérable aspect, se trouvaient quatre hommes, enchaînés deux à deux avec des chaînes de fer les plus lourdes. L'un d'eux était un Français."

"M. de Luca était enchaîné à un brigand qui avait été condamné pour vol ou pour meurtre. Ainsi, un gentilhomme italien, dont le malheur était de différer de manière de voir avec le gouvernement de Turin, était enchaîné au plus vil malfaiteur."

(1) Aveux et mensonges.

(1) Lord Lennox, au Parlement anglais.

Un autre orateur, M. Bower, a affirmé au Parlement anglais "que d'après des documents certains, ce nombre, depuis l'invasion, aurait été jusqu'à soixante-dix mille."

Aussi alors, comme aujourd'hui, les prisons du royaume ne suffisaient pas, elles regorgent, encombrées. On ne se donne pas la peine de juger les prisonniers, ni même de les interroger ; ils languissent des mois, des années, sans savoir pourquoi ils sont là !

Ce sont des faits positifs, connus, je le répète, par les discours même prononcés aux Parlements de Turin et de Londres.

Un rapport a été déposé devant le Parlement de Turin, il s'exprime ainsi :

"J'ai été voir les prisonniers de Melazzo ! Horreur ! j'en suis sorti tout couvert de vermine, le cœur navré, et le front rouge d'être Italien."

M. Ricciardi avouait, au sein du parlement, "qu'il avait vu plus de quinze cents prisonniers à Palerme, entassés les uns sur les autres, comme des sardines dans un baril ;" et, dans la même séance il ajoutait : "Le pain qui est donné aux prisonniers est tel que je n'aurais pas souhaité au comte Ugolin d'en manger."

Et dans une autre séance :

Nos prisons sont pleines, et dans un grand nombre de cas, pleines de gens innocents !

"La vie et la liberté de nos concitoyens dépendent du caprice d'un capitaine ou d'un lieutenant, d'un sergent ou même d'un caporal."

Lord Lennox a voulu visiter les prisons comme autrefois M. Gladstone, et il l'a fait avec ce soin scrupuleux des hommes d'état anglais, notant tout, inscrivant tout sur son carnet, et il a publié ces notes à la suite de son discours.

Je recommande ce discours célèbre, ainsi que les quatre autres discours publiés dans le même recueil, à ceux qui veulent savoir ce qui s'est passé, et ce qui se passe encore à l'heure qu'il est dans cette Italie, régénérée, dit-on, et sauvée par le Piémont.

Je ne puis, en terminant, retenir sur mes lèvres et au fond de ma conscience émue, ce cri que faisais entendre, au parlement anglais, M. Maguire :

"La loi de Dieu et la loi des hommes ont été violées, et ce qui a commencé dans la ruse et la perfidie, pour s'achever dans la violence, finira dans la honte."

Et si maintenant vous me demandez ce que je pense enfin de notre allié, je le dirai :

J'en pense ce qu'en doit penser quiconque n'est pas de ceux qui ne regardent et ne voient pas, écoutent et n'entendent pas ;

Quiconque a conservé une conscience, et un cœur d'homme dans sa poitrine ;

Quiconque ne compte pas pour rien la justice, l'honneur, la parole donnée, le sang des peuples ;

Et si vous me demandez ce que j'en conclus, je vous le dirai encore, et ma conclusion sera aussi simple que modérée :

J'en conclus que, quand le Piémont donne une parole et signe une convention, il y faut regarder de près, et que, lorsqu'il parle, pour aller à Rome, des forces morales et du progrès de la civilisation, nous savons à quoi nous en tenir.

Maintenant que j'ai dit ce que je pense du Piémont, je dois dire ce que j'espère de la France.

(A continuer.)